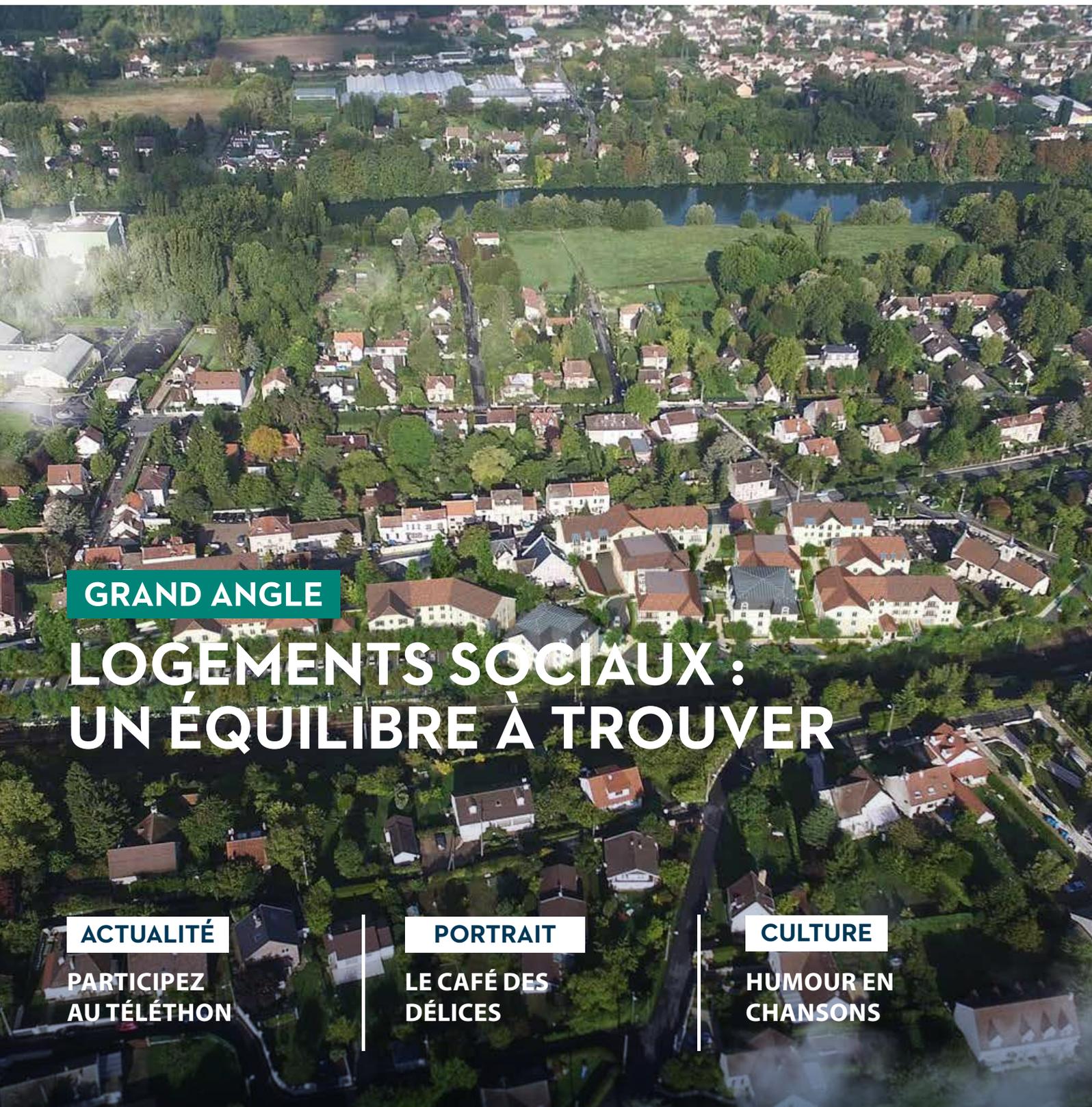




MÉRIEL

le mag'

#150
NOV. 2024
MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



GRAND ANGLE

LOGEMENTS SOCIAUX : UN ÉQUILIBRE À TROUVER

ACTUALITÉ

PARTICIPEZ
AU TÉLÉTHON

PORTRAIT

LE CAFÉ DES
DÉLICES

CULTURE

HUMOUR EN
CHANSONS



etex
inspiring ways of living

**PLÂTRES TECHNIQUES
POUR LA CONSTRUCTION**

www.etexgroup.com

1 rue du Port - 95630 MERIEL

Depuis 2015

Ox Jardins

Votre paysagiste à Mériel

- Entretien Parc & Jardin
- Aménagement paysager
- Conseil

Devis gratuit !

Paul Leroy
06 20 37 23 86
oxyjardins@gmail.com
68 avenue Victor Hugo à Mériel

Plus d'infos

Festival

Du Court-Métrage

Au Pays de Gabin

Mériel - Espace Rive Gauche



15-16
Novembre
2024



Président du Jury
Marc SAEZ

12^e
édition
Informations
Réservations
meriel.fr

SAMEDI 09 NOVEMBRE
OPENING 20H



**AXEL
TONY x YOAN**

EN CONCERT
LIVE

AFTER ZOUK ANIMÉ PAR
DJ LORD GUY & DJ STEEVE



📍 ESPACE RIVE GAUCHE • MÉRIEL (95) • BILLETS SUR LG2P.FR



ACTUS 4

Participez au Téléthon

BRÈVES 5

Commémoration
12^{ème} Festival du court-métrage

ALBUM 6

Saison culturelle :
ça commence fort !
Duathlon solidaire



DOSSIER 8

Logements sociaux :
un équilibre à trouver

PORTRAIT 12

Le café des délices

CULTURE 13

Humour en chansons

PRATIQUE 14

Compost et récupérateur
d'eau gratuits

TRIBUNES 15



Chères Mérielloises, chers Mériellois,

TÉLÉTHON 2024, TOUS SOLIDAIRES !

Le 30 novembre, de 10h à 1h du matin, l'Espace de Vie Sociale (EVS) de la ville se mobilise pour le Téléthon. Au centre de loisirs, les enfants pourront rencontrer Spiderman et Ladybug, se faire maquiller ou créer des décorations de Noël. Pour les adultes, des ateliers zen, du circuit-training, et des danses comme la kizomba, la bachata ou le tango seront proposés. Participez aussi à une fresque collective, un atelier peinture ou un rallye pédestre. La journée se clôturera par une soirée animée par un DJ. Soyons nombreux pour cette belle cause !

LOGEMENTS SOCIAUX, UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Le 3 juillet, l'ordre du jour du conseil municipal prévoyait un débat sur le logement social et les moyens d'atteindre les 25% imposés par la loi. Les oppositions pouvaient faire des propositions et échanger longuement avec la majorité sur ce sujet sensible.

Nous trouverons l'équilibre

Pour la municipalité, tout l'enjeu est de trouver un équilibre entre le respect de la loi, les besoins des Mériellois (en particulier des jeunes ménages et des seniors), la préservation de l'esprit village et du cadre de vie qui nous font aimer Mériel. C'est notre dossier du mois.

UN MOIS DE NOVEMBRE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Le 9 novembre, Yoan et Axel Tony nous offriront un concert de zouk. Nous honorerons la mémoire de nos anciens combattants lors de la commémoration du 11 novembre. Les 15 et 16 novembre, le Festival du Court-Métrage mettra le cinéma à l'honneur. Après avoir présenté la saison culturelle, Jaade revient avec son spectacle humoristique « Jaade fait son K-barré » le 23 novembre. Enfin, ne manquez pas le concert jazz d'Insight, dans le cadre du festival Jazz au Fil de l'Oise, le 30 novembre. Autant d'événements pour nous rassembler.

JÉRÔME FRANÇOIS,

Maire de Mériel, Vice-président de la CCVO3F



N° 150, Nov. 2024

Dépôt légal :

Novembre 2024.

2 600 exemplaires.

Directeur de la

publication :

Jérôme François.

Rédacteur en chef :

Jérôme François.

Rédaction :

Julien Bigorne.

Avec la collaboration de Christine Fontaine-Augouy, Pierre Guettier et Sophie Weiss.

Photos : DR, sauf mentions.

Mise en page : Agence WAOW.

Impression : RAS / Villiers-le-Bel.

Régie publicitaire :

LVC Communication

(Frédéric Farago - 06 11 59 05 32)

Mairie de Mériel,

62 Grande-Rue, 95630 Mériel.

Tél. : 01 34 48 21 50. www.meriel.fr



PARTICIPEZ AU TÉLÉTHON

Samedi 30 novembre de 10h à 1h du matin au centre de loisirs (1, rue des Petits Prés), l'Espace de Vie Sociale (EVS) de la ville organise des animations lors du Téléthon afin de récolter des fonds destinés à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) et à la lutte contre les maladies génétiques. Les enfants pourront être pris en photo avec Spiderman et Miraculous Ladybug, être maquillés, s'initier au pom-pom et créer des décorations de Noël. Les adultes se verront proposer des ateliers zen et des cours de gym, circuit-training, kuduro, step-zumba, kizomba, bachata et tango. Un public familial contribuera à la création d'une fresque, participera à un atelier de peinture au couteau et à un rallye pédestre pour découvrir une phrase célèbre. L'événement se clôturera de 20h à 1h par une soirée dansante avec DJ. Venez nombreux !

Rens. et inscriptions à partir du 11 novembre sur telethon95630@gmail.com



LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

La Ville poursuit son engagement contre le harcèlement scolaire. Du 4 au 8 novembre, l'ALSH organisera des animations sensibilisant les enfants de maternelle et d'élémentaire au harcèlement et à la gestion des émotions. Au programme : jeux de société durant les temps périscolaires sur les formes de harcèlement, escape game, mise en scène de situations vécues, journée du 6 novembre à l'école Henri Bertin sur l'empathie, l'affirmation de soi et la résolution de problèmes. Le grand public découvrira une rétrospective et une présentation de ces animations le 13 décembre à 19h30 lors de la soirée jeux de l'ALSH au 1, rue des Petits-Prés.

COLIS ET GALA DE NOËL LE CCAS RÉGALE !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre aux Seniors mériellois de plus de 65 ans une invitation au gala de Noël et à ceux de plus de 72 ans un colis de Noël. Les Mériellois pensionnaires d'une pension d'invalidité et âgés de plus de 60 ans sont également concernés.

> Mercredi 18 décembre de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30, votre colis de Noël, composé d'un repas de fête à déguster en famille ou entre amis, vous attendra en Mairie. Vous pourrez le récupérer en présentant votre pièce d'identité. En cas d'impossibilité, missionnez un Senior muni de sa pièce d'identité pour le faire à votre place. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous en remplissant le coupon-réponse.

> Jeudi 19 décembre de 12h à 17h30 à l'ERG, le gala de Noël permettra à 120 seniors de partager le repas d'un traiteur et d'assister au concert de l'orchestre Les Sax's.

Coupon à déposer en mairie - CCAS Mériel
Avant le 2 décembre 2024

Nom du Foyer : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Monsieur Prénom : _____

Date de naissance : _____

Un « COLIS de NOËL » avec remise en Mairie le 18 Décembre 2024

Une invitation au « GALA de NOËL » à l'ERG le 19 décembre 2024

Signature :

Madame Prénom : _____

Date de naissance : _____

Un « COLIS de NOËL » avec remise en Mairie le 18 Décembre 2024

Une invitation au « GALA de NOËL » à l'ERG le 19 décembre 2024

Signature :





FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE

Pour sa 12^{ème} édition, le festival du court-métrage au pays de Gabin réunit en compétition 30 films de jeunes réalisateurs et rend hommage à Micheline Presle.

Du 14 au 16 novembre à l'Espace Rive Gauche, Mériel sera la capitale francilienne du septième art. **Le samedi 16 novembre de 14h à 18h**, la 12^{ème} édition du festival du court-métrage au pays de Gabin se clôturera par la projection de 30 court-métrages de jeunes réalisateurs, autoproduits ou subventionnés. Les films sélectionnés pour cette compétition, soumis au vote du public et d'un jury présidé par Marc Saez, traitent avec pudeur ou avec humour de sujets d'actualité (le harcèlement scolaire, les violences faites aux femmes, l'enfance...) ou abordent de manière plus légère l'amitié, les liens familiaux et la séduction.

Auparavant, l'événement organisé par le service culturel de la Ville et la Société des Amis du Musée Jean Gabin réservera de beaux temps forts. **Du 11 au 16 novembre**, une exposition de photos sera dédiée à Micheline Presle décédée le 21 février dernier à 101 ans. Cette actrice avait été l'héroïne de la série "Les Saintes chéries" (1965-1970) et des films "Paradis perdu" et "Le diable au corps" ainsi que la partenaire de Jean Gabin dans "Le Baron de l'écluse" de Jean Delannoy, tourné en 1960.

Après des séances avec les écoliers puis les collégiens, Marc Saez présentera plusieurs court-métrages **vendredi 15 novembre à 20h**. Le président du jury de cette édition est un artiste multidisciplinaire, tour à tour acteur dans "Le Grand Pardon 2", réalisateur du "Rôle de ta vie" (court-métrage récompensé par 266 prix !), metteur en scène d'"Amour, gore et beauté" (pièce jouée dans tout Paris) et as du doublage (voix de Gérard Butler et Don Cheadle).

Gratuit, 01 34 48 12 16.

LE CHIFFRE CLÉ DU MOIS



18

Le nombre de tonnes de déchets (encombrants, gravats, bois, ferrailles et déchets verts) recueillis lors de la 4^{ème} déchetterie mobile organisée le 21 septembre. Record battu !



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Lundi 11 novembre à 12h, la Ville invite les Mériellois à se réunir devant la mairie pour célébrer le 106^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918. Cette convention mit fin aux combats de la Première guerre mondiale (conflit qui fit 18 millions de victimes) et conduisit au traité de Versailles du 28 juin 1919, qui officialisait la victoire des Alliés.



SPORT ET JEUNESSE PLACE AUX INSCRIPTIONS !

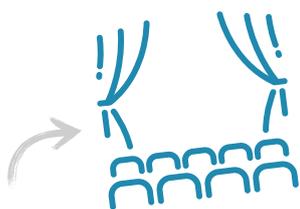
▪ Vacances de Noël

Du 30 décembre au 3 janvier, les adolescents de 11 à 17 ans pourront participer à une soirée sportive fluo, à des matches de billard, à la découverte du hockey et de l'ultimate ainsi qu'à des ateliers de pâtisserie et de graff.

▪ Séjour d'hiver

Du samedi 15 au vendredi 21 février 2025, 20 jeunes âgés de 11 à 17 ans pourront découvrir la montagne au cours d'un séjour en pension complète à Villard-de-Lans (Isère). Les participants seront logés dans un chalet autonome de Club Vercors près des pistes et pourront suivre chaque matin les cours de ski de l'ESF moyennant un supplément de 170€.

Inscriptions et tarifs au "Guichet Unique", secrétariat de l'ALSH au 01 34 48 20 23 ou sur inscription@meriel.fr. Rens. : 06 60 33 08 90 ou sports@meriel.fr.



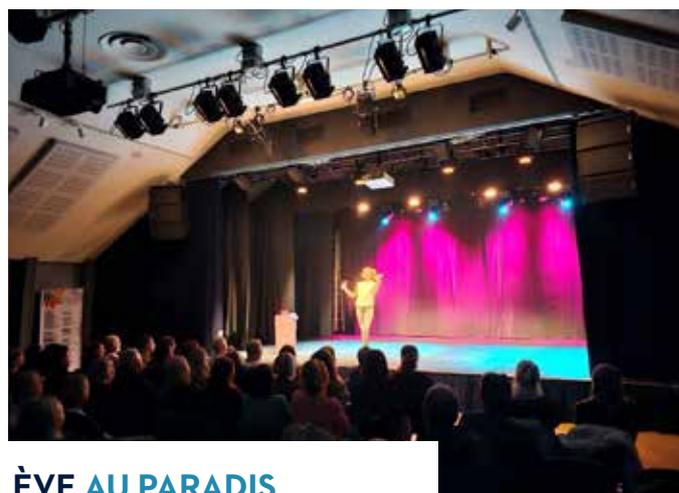
ÇA COMMENCE FORT !

Accompagné de Jaade (l'artiste programmée le 23 novembre), le Maire a présenté les 20 rendez-vous. Des interludes humoristiques ont ponctué la soirée grâce à la participation complice de Jean-François Wendling et de Walter Moraël (respectivement fondateur et membre de la Ligue d'impro de Mériel) ou encore Scott Rider (héros du gala de catch du 5 octobre).



LES SENIORS À L'HONNEUR

Du 30 septembre au 4 octobre, les seniors Mériellois ont pu participer à 13 animations durant la Semaine bleue, un événement d'envergure nationale. Quizz sur la sécurité routière, visite du musée des pompiers, atelier de peinture et cours de danse en ligne étaient au programme.



ÈVE AU PARADIS

Le 3 octobre, le one-woman-show "Les filles amoureuses sont des psychopathes" a fait salle comble à l'ERG. Avec un brin de mauvaise foi et une bonne dose d'autodérision, l'humoriste Ève Paradis a révélé les décalages entre les attentes et la réalité de la vie à deux. .



UN DUATHLON SOLIDAIRE

Le 5 octobre, le duathlon Mériellois a permis de reverser 500€ à Lisa Forever (association luttant contre les cancers de l'enfant) grâce à la participation de 81 sportifs. Durant 3 heures, l'objectif était de parcourir en binôme de coureurs et vététistes le plus grand nombre de tours de 3,7 km dans le bois des Garennes. Au final, 205 tours soit 758,5 km !

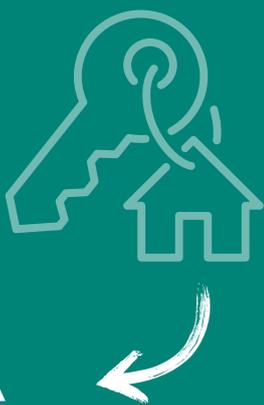
LE CATCH MATCHE

L'événement était attendu. Il a tenu ses promesses. Le 5 octobre au gymnase André Leducq, 550 spectateurs ont été enthousiasmés par le gala de catch de la LNC. Performances sportives, humour et sens du spectacle étaient de la partie. .



LA FÊTE DE LA CAMPAGNE

Le 13 octobre à l'abbaye du Val, Mériel a accueilli la Fête de la campagne organisée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.



LOGEMENTS SOCIAUX : UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Depuis 24 ans, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) anime la vie municipale, divise et contraint à des choix forts. Après des évolutions significatives de la loi, la Ville doit atteindre les 25% de logements sociaux parmi son parc immobilier de quelque 2 200 habitations. Si elle n'a pas encore atteint ce seuil, les efforts sont réels et l'objectif devra être atteint d'ici 2031. Le Maire Jérôme François fait le point.

LES ÉVOLUTIONS DE LA LOI SRU

- **13 décembre 2000** : portée par le ministre communiste Jean-Claude Gayssot, la loi SRU est votée et entend encourager la solidarité et le développement durable. Elle modifie en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement. Apparaissent les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou Ile-de-France Mobilités. Son article 55, le plus emblématique, impose aux villes les plus importantes (+ de 1500 en Ile-de-France) de disposer d'au moins 20% de logements sociaux.
- **18 janvier 2013 (loi Duflot I)** : la loi Duflot 1, portée par la ministre écologiste Cécile DUFLLOT fait passer le quota de logements sociaux de 20 à 25%.
- **24 mars 2014 (loi Duflot II)** : la loi Duflot 2, dite ALUR, supprime le coefficient d'occupation des sols pour densifier les villes. Il devient possible de construire sur de petites surfaces. Cela entraîne de nombreuses divisions de terrains.
- **21 février 2022 (loi 3DS)** : la loi 3DS prolonge au-delà de 2025 l'objectif des 25% de logements sociaux. Les objectifs peuvent être définis localement, via un Contrat de Mixité Sociale signé entre le Maire et le Préfet. En cas de carence et de non-respect volontaire et manifeste de l'objectif des 25% de logements sociaux, les villes s'exposent à de lourdes sanctions qui ne sont pas que financières.





QUELLE EST LA SITUATION DE MÉRIEL VIS-À-VIS DES OBLIGATIONS DE LA LOI SRU ?

Aujourd'hui, la loi SRU impose à Mériel au moins 25% de logements sociaux. Sur les 184 communes valdoisiennes, nous faisons partie des 64 concernées par la loi et des 23 carencées, c'est-à-dire qui n'ont pas encore les 25%. Actuellement, nous atteignons les 20,05%. Il nous manque 142 logements sociaux pour respecter la loi et ça, sans mettre de mixité sociale dans les projets à venir. Sinon c'est encore plus.

QUELLES SONT LES RAISONS DE CE MANQUE ?

C'est historique. Et aujourd'hui, 66% de notre ville est composée d'espaces naturels, pour la plupart protégés. C'est une très bonne chose, mais cela nous oblige à construire sur les 34% restants, déjà denses et comprenant des zones inondables inconstructibles. Les possibilités de constructions sont donc rares ce qui nécessite de saisir intelligemment chaque opportunité et de réaliser des projets cohérents. C'est parfois un peu « mouvementé », mais nous concertons systématiquement les riverains. Par ailleurs, la loi Duflo 2 ayant supprimé le coefficient d'occupation des sols et permis de construire sur de petites surfaces, les divisions de terrains se multiplient et les constructions aussi. Cela nous oblige à construire encore plus de logements sociaux.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE CETTE CARENCE EN LOGEMENTS SOCIAUX ?

Initialement, les villes carencées en logements sociaux pouvaient s'acquitter d'une simple « pénalité », appelée « prélèvement ». Ce n'est pas un problème. À Mériel, nous le payons déjà chaque année. Il s'élève à 29000€. Mais au fil du temps, la loi s'est durcie et les sanctions se sont considérablement alourdies pour les villes récalcitrantes. Via les préfets, l'État peut majorer jusqu'à cinq fois le montant du prélèvement. Il peut prendre la main sur l'urbanisme de la ville qui devient alors « spectatrice ». Et il peut aussi reprendre le contingent de 20% de logements réservés aux Mériellois, pour le flécher sur des bénéficiaires du Droit Au Logement Opposable (DALO) du département.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS POUR ÉVITER CES SANCTIONS ?

Respecter la loi... Le 5 mars dernier, j'ai signé un Contrat de Mixité Sociale avec le Préfet du Val d'Oise, Philippe Court. La ville démontre ainsi sa volonté de respecter la loi, en échange de quoi l'État nous laisse un délai supplémentaire, en l'occurrence jusque fin 2031.



QUELS SONT CES PROJETS ?

Le premier projet, mené avec Val d'Oise Habitat, concerne la construction de 21 maisons de ville, soit 40 logements sociaux d'ici fin 2025, à l'intersection de l'avenue Victor Hugo et de l'allée des Karakis. C'est une construction hors-site. Ce modèle a l'avantage d'éviter le gâchis, la poussière et les nuisances sonores des bétonnières. Il consiste à modéliser sur maquette 3D les éléments de structure et de façades et les équipements des bâtiments avant de les fabriquer en usine puis de les acheminer sur le chantier pour les y assembler.

Le second projet, dit des « Garennes 2 », concerne initialement 125 logements (53 sociaux et 72 en accession à la propriété). Mais ces chiffres pourraient être ramenés à 95 dont 40 sociaux. Nous allons répondre à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS) avec Hévéa (une association spécialisée dans l'accueil de personnes en situation de handicap). L'idée est de réaliser un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) de 30 à 40 places (comptabilisées comme logements sociaux), accolé à un petit cabinet médical. Un médecin consacrerait un tiers de son temps aux pensionnaires de l'EAM et le reste à une patientèle mérielloise.



Le troisième projet, vise à construire une résidence étudiante à deux pas de la gare, à l'emplacement de l'actuel centre technique municipal que nous implanterions sur l'ancien poste de captage d'eau de Véolia, accessible depuis le bout de l'allée Schweitzer.

Le quatrième axe est de promouvoir les conventionnements avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah). Il s'agit de convaincre les propriétaires de louer leur logement à prix plus bas et pour une durée de 6 à 9 ans à une même personne. Ceci a trois avantages : le logement est comptabilisé comme social, le propriétaire reçoit une forte aide (Loc'Avantages) et le locataire a la garantie de rester sur une longue période sous le même toit.



**QUATRE PROJETS
POUR ATTEINDRE
LES 25% EN 2031**



AU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET, QUELLES ONT ÉTÉ LES POSITIONS DES GROUPES D'OPPOSITION ?

Tous les groupes d'opposition ont reconnu la nécessité de respecter la loi et d'atteindre le seuil des 25% de logements sociaux, afin d'éviter les sanctions prévues par le législateur, mais aussi pour répondre aux besoins, notamment des Mériellois. En 2023, il y avait 1 538 demandes pour seulement 409 logements sociaux, avec un très faible taux de rotation, environ 10 par an.

Le groupe Mériel Ensemble a évoqué la possibilité d'ajouter un étage supplémentaire aux logements du centre-ville et de rénover des « logements insalubres » situés avenue Victor Hugo. Pour ne pas « s'étaler plus », il préconise de construire plus en hauteur et souhaite être davantage impliqué dans les échanges avec les bailleurs sociaux.

La majorité municipale a pris acte de ces propositions. Toutefois, ajouter un étage supplémentaire aux immeubles du centre-ville n'est pas réalisable en raison des calculs de résistance des structures. De plus, cela poserait des problèmes de stationnement, déjà compliqués dans cette zone. Concernant les logements avenue Victor Hugo, il s'agit de biens privés qui ont déjà été rénovés.

Nous avons également rappelé que les partis politiques dont se revendique le groupe Mériel Ensemble (France Insoumise, Parti Communiste, Europe Écologie Les Verts, etc.) prônent une augmentation du taux de logements sociaux de 25% à 30%. Cela représenterait au minimum 313 logements sociaux supplémentaires à construire à Mériel !

Le groupe Revitalisons Mériel a fait remarquer que « cela ne plait jamais à personne d'avoir au plus près de chez lui des blocs de logements », mais a constaté que dans l'ensemble, cela se passait plutôt bien et s'harmonisait.

Il a demandé une attention particulière à l'aspect esthétique des bâtiments et sera vigilant quant au projet « Garennes 2 », souhaitant éviter l'étalement des logements sociaux et privilégiant une orientation des terrains non construits vers des infrastructures municipales.

Il craint également que cela n'aggrave les problèmes de circulation.

La majorité municipale a pris acte de ces propositions, les qualifiant de « bonnes idées, tout à fait envisageables ».

Nous avons confirmé que nous n'envisageons pas d'étendre des constructions sur l'ensemble des Garennes, souhaitant préserver le plus d'espaces naturels possibles.

Le groupe Vos élus vigilants n'a émis aucune proposition, considérant que « tout est dit ».

La majorité municipale a pris acte de l'absence de proposition. Nous regrettons cette absence chronique de proposition et ce manque de courage du groupe Vos Élus Vigilants. Reconnaitre qu'il faut 25% de logements sociaux, sans indiquer où les implanter permet, en effet, de ne se fâcher avec personne...



LE CAFÉ DES DÉLICES

Désormais centenaire, Lucie Ferrand avait racheté le café-tabac d'André Leducq en 1959. Elle et son mari ont dirigé ce commerce à succès durant 15 ans. Avec passion.



Devant son café, Lucie a aidé le Docteur Timar à accoucher une dame Portugaise

Souvenir de Robert Bénardeau, ancien coiffeur dans la Grande Rue

En septembre 1959, une "légende" s'en va mais son nom reste à Mériel. André Leducq, double vainqueur du Tour de France cycliste (1930 et 1932), vend son café-tabac situé 1, avenue Victor Hugo. L'établissement est le plus animé du centre-ville. Les jeunes de l'école des garçons (actuelle mairie) et de l'école des filles (place Lechaugnette) aiment y jouer au flipper et au baby-foot, rares distractions à l'époque. L'avenir de ce lieu de convivialité est assuré grâce à un couple. Lucie Ferrand, qui a fêté son centenaire le 31 juillet à Gourdon (Lot), rachète le café-tabac avec son mari Gabriel, Aveyronnais devenu bougnat à Paris.

AMITIÉ AVEC LEDUCQ

Pour le couple qui s'est uni en 1947 à la basilique de Saint-Denis, c'est un bel aboutissement. Issue d'une famille d'agriculteurs de Marminiac (Lot), Lucie a été employée de maison, serveuse à Saint-Denis puis propriétaire d'un café-cave à vin à Saint-Ouen. La voilà à la tête d'un commerce de renom, situé à deux pas des écoles de son fils Jacques (7 ans) et de sa fille Evelyne (5 ans). Cette dernière se souvient : « Mes parents ont sympathisé avec André Leducq qui les avait autorisés à garder le nom "Chez André Leducq" sur le fronton du café-tabac. Il leur avait laissé

une série d'assiettes des vainqueurs du Tour et des photos dédiées de personnalités ». Passionnés, généreux et investis, Lucie et son mari rénovent sol, tables, comptoir et décorations. Des habitués du lieu sont priés de rester... devant le comptoir !

COMMERCE INCONTOURNABLE

L'ambiance reste bon enfant. Le commerce est un lieu de jeux pour les jeunes, de discussions pour les ouvriers de l'usine de la rue du Port qui logent dans les studios voisins, de rencontres entre commerçants, de routine pour les gendarmes (après leur service), le Père Doridan (qui achète des cigarettes pour les jeunes de son patronage) et pour M. Besson (bougnat qui aime offrir des présents à la serveuse Maud). « Le café était ouvert en continu même pendant les vacances que mes parents prenaient à tour de rôle », précise Evelyne Ferrand. Grâce au succès de leur café-tabac qu'ils ont mis en gérance en 1974, Lucie et Gabriel ont pu acheter une maison à Méry-sur-Oise. Lucie, désormais centenaire, a ensuite travaillé dans les écoles maternelles de Méry-sur-Oise et Gabriel, décédé en 1997, a été homme d'entretien d'un bureau d'études à Osny. Le café s'appelle "Le week-end" depuis 1979.



HUMOUR EN CHANSONS



Dans son second spectacle, l'artiste antillaise Jaade interprète et réadapte des chansons actuelles tout en abordant avec un humour bienveillant des sujets engagés tels que le sexisme et le féminisme.

« Ça va, ça vient...Ça va, ça vient... On dirait du Francky Vincent ! ». En coupant court à la chanson à succès de Vitaa et Slimane, jusque-là entonnée avec brio et passion, Jaade provoqua de nombreux éclats de rire, le 27 septembre dernier. L'artiste animait alors la présentation de la saison culturelle de Mériel aux côtés du Maire Jérôme François tout en dévoilant quelques bribes de son spectacle "Jaade fait son K'Barré". Samedi 23 novembre à 20h30, l'humoriste retrouvera la scène de l'Espace Rive Gauche pour le présenter en entier. Sur le ton du stand up, elle nous plonge dans son univers atypique, fantasque et drôle.

HOMMAGE ET VOYAGE

Sa création rend un hommage décalé aux icônes contemporaines de la chanson en détournant les paroles de leurs "tubes" chantés sur des arrangements caribéens mais

elle y aborde aussi avec humour des sujets qui lui tiennent à cœur comme l'identité, la parité, le sexisme ou le féminisme. En résumé, un propos engagé sur un ton léger. Son deuxième spectacle, dévoilé en 2023 au Festival Off d'Avignon et mis en scène par Jean-François Wendling, fait largement référence à son passé de chanteuse et de danseuse de cabaret. Elle y joue du ka (un tambour antillais) et est accompagnée par Arnold Moueza (percussionniste d'exception) et Patrick Marie-Magdelaine (guitariste de renom qui accompagna Papa Wemba et Sofi Hellorg).

Samedi 23 novembre à 20h30

**Espace Rive Gauche
(rue des Petits Prés).**

Tarifs : 8 à 12€.

**Infos/résa. : 01 34 48 12 16,
billetterie-meriel.mapado.com
ou meriel.fr**

AGENDA

CONCERTS

SOIRÉE ZOUK

Samedi 9 novembre de 20h à 3h à l'ERG, LG2P organisera une soirée zouk, en partenariat avec la Ville. Prêts à vous faire danser, Yoan et Axel Tony vous présenteront leur nouvel album après le succès de leur chanson "Jusqu'au bout" (vue 3 millions de fois). Yoan a chanté en solo à guichets fermés au Zénith en 2019. Choriste de Kery James, Axel Tony a été nommé aux NRJ Music Awards 2014 suite au single "Avec toi" écrit par Indila. La fin de soirée sera animée par les DJ Lord Guy et Steeve. Le Foodruck Chick'n Kreyol vous proposera des mets antillais.

**Samedi 9 novembre à 20h
à l'ERG (rue des Petits Prés).**

Tarifs mériellois : 29 €.

**Vestiaire, buvette et
restauration sur place.**

Billetterie en ligne sur lg2p.fr

INSIGHT

Ce concert du 28^{ème} Jazz au fil de l'Oise propose une rencontre improbable et captivante sous le signe de la fusion des arts. Fred Faula (danseur hip-hop et ex-karatéka de haut niveau) et Vincent Peirani (accordéoniste virtuose, auquel le monde du jazz voue une reconnaissance internationale) créent un récit sensible, intimiste et poétique. À ne pas manquer !

**Samedi 30 novembre à 20h30
à l'ERG. Tarifs : 15 à 18€.**

Infos/résa. : Jazzaufdeloisse.fr

BILLETTERIE EN LIGNE



**Pour les spectacles de la
saison 2024-2025, réservez et
payez vos places en ligne sur
billetterie-meriel.mapado.com**



HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi
8h30-12h // 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h // 13h30-16h30

Permanences

Samedis 16 et 30 novembre de 9h30-12h

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique
du Conseil municipal se tiendra
le jeudi 21 novembre 2024,
à partir de 20h à l'Hôtel de Ville.



LA MAIRIE RECRUTE
www.meriel.fr

NUMÉROS UTILES

- > Samu 15
- > Urgences sourds et malentendants 114
- > Samu social 115
- > Police secours 17
- > Gendarmerie 01 30 36 06 00
- > Police municipale 01 34 48 24 16
- > Pompiers 18
- > SOS médecins 95 : 01 30 40 12 12
- > Urgences dentaires
118 418 et dites "soigner"
- > Centre antipoison 01 40 05 48 48
- > Allo enfance en danger 119
- > Violences conjugales 39 19
- > Alcooliques anonymes 01 48 06 43 68
- > SOS amitiés 01 40 09 15 22
- > Urgences sécurité gaz 0 800 47 33 33
- > Pharmacies de garde :
monpharmacien-idf.fr



COMPOST ET RÉCUPÉRATEURS D'EAU DISTRIBUTIONS... GRATUITES !

> Les mercredis 6, 13, 20 et 27 novembre de 14h à 17h, le Syndicat Tri'Or distribuera gratuitement du compost sur le parking situé à côté de sa déchetterie (rue Pasteur Prolongée, à Champagne-sur-Oise). Pour le retirer, il suffit de venir avec un contenant, une pelle et un gilet jaune et de respecter les règles de la circulation sur le site. Il est rappelé de ne jamais utiliser de compost pur mais de coupler 15% de compost avec 85% de terre naturelle.

Tri'Or au 01 34 70 05 60 ou info@tri-or.fr

> Le Syndicat d'Assainissement de la Vallée de l'Oise Sud (SIAVOS) distribue gratuitement des récupérateurs d'eau de pluie aux Mériellois propriétaires d'un logement avec cour ou jardin. Pour bénéficier d'un modèle de 300 ou de 1000 litres fourni avec robinet et kit d'installation sur la gouttière, il suffit d'en faire la demande en remplissant le formulaire sur www.siavos.fr/campagne-de-distribution-de-recuperateurs-deau-de-pluie puis en l'adressant à contact@siavos.fr. Un récupérateur d'eau permet de réduire la consommation d'eau potable en utilisant de l'eau de pluie pour arroser votre jardin, nettoyer vos sols, laver votre voiture, remplir votre piscine ou la chasse d'eau de vos WC. Quantités limitées !

SIAVOS au 01 34 48 42 59 ou contact@siavos.fr



AGENDA DATES À RETENIR

4 AU 8 NOVEMBRE	Prévention harcèlement scolaire
9 NOVEMBRE	Soirée showcase zouk
11 NOVEMBRE	Commémoration de l'Armistice de 1918
15 ET 16 NOVEMBRE	Festival du Court-métrage
23 NOVEMBRE	Conférence sur la cybersécurité
23 NOVEMBRE	Jaade fait son K'Barré
26 NOVEMBRE	Atelier d'aide au numérique
30 NOVEMBRE	Téléthon
30 NOVEMBRE	Concert de Jazz au fil de l'Oise
4 DÉCEMBRE	Spectacle "Mutine la lutine"
14 ET 15 DÉCEMBRE	Marché de Noël



CARNET DE MÉRIEL

NAISSANCES - Bienvenue

Alice RENOUX le 11/09 et Johan DANELLY BONIN le 15/09.

MARIAGE - Tous nos vœux de bonheur

Hervé FACCHINETTI et Aurore ROGER le 07/09,
Denis TRANCOSO et Carla POIRIER le 07/09, confirmation des 10 ans,
Laurent TURQUET et Maryline BUZIN le 28/09.

DÉCÈS - Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Stéphane PEREZ le 09/09.

HUMILIER OU PROPOSER

La démocratie prévoit que le conseil municipal soit composé d'une majorité et de groupes d'oppositions qui disposent chacun d'un espace d'expression dans le magazine municipal : les tribunes.

Certains l'utilisent pour être force de propositions et réaffirmer leurs positions, d'autres pour se cantonner aux critiques, voire aux attaques personnelles. Ces derniers peuvent aussi dire tout et son contraire :

- Alors que nous respectons notre engagement de ne pas augmenter le taux communal d'imposition, ils peuvent réclamer une très populaire baisse des impôts, tout en reprochant à la commune de ne pas financer assez de travaux.
- Ils peuvent aussi minimiser, voire ridiculiser le travail de la municipalité.
- Ils peuvent aussi jeter l'opprobre sur la majorité qui est pourtant exemplaire sur les indemnités d'élus. Ces méthodes sont faciles et indignes.

Le mécanisme des indemnités d'élus est totalement transparent, encadré par le Code général des collectivités territoriales et voté en séance publique. Leur montant dépend de la taille de la ville et est calculé à partir d'un pourcentage de l'indice terminal de la fonction publique.

Dans la strate de Mériel, un maire peut percevoir 55 % de cet indice. J'ai proposé de réduire mon indemnité de près de la moitié, à seulement 29,5 % et cette décision a été votée à l'unanimité par le conseil municipal. Pour mes fonctions de vice-président de la CCVO3F, mon indemnité est réduite de plus de la moitié : 11,8 % au lieu de 24,73 % de l'indice.

C'est probablement le « travail » le moins bien rémunéré que je n'aie jamais occupé, surtout pour se faire trainer dans la boue à longueur de tribunes. Mais il est extraordinairement passionnant. Ma récompense, c'est ma relation aux Mériellois et leur confiance. Merci pour tout cela...

Jérôme François - Groupe Mériel Horizon

MÉRIEL ENSEMBLE

Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, il faut développer les transports en commun, la marche et le vélo. Cela implique une augmentation des investissements publics et la gratuité des transports. Nous défendons le droit à la mobilité comme moyen d'émancipation fondamental de tous, quel que soit son niveau de revenu ou son lieu d'habitation. A Mériel nous sommes durement impactés. La ligne H multiplie les retards et les suppressions de trains, aucune présence humaine sur place ce qui ne permet pas d'être aidé lors de problèmes de validation. A cela s'ajoutent des dysfonctionnements sur la ligne de bus 95-18 confiée au privé par la Région. Nous portons l'idée d'une navette intercommunale gratuite, ouverte à tous, qui serait source de découverte de notre territoire mais aussi d'ouverture sur la culture et le commerce local. Suite aux résultats de l'étude sur la circulation, nous ferons des propositions sur le développement des circulations douces.

Jean-Michel Ruiz/Claire Douay

REVITALISONS MÉRIEL

Bientôt à l'instar du national, Mériel va devoir préparer son budget. Nous aurons un débat d'orientation budgétaire. Davantage que les années précédentes, l'exercice qui consiste à maintenir la pression fiscale locale identique tout en absorbant les coûts structurels de fonctionnement et en poursuivant des investissements va être très compliqué... La suppression de la taxe d'habitation laisse reposer uniquement sur les propriétaires une grosse partie des dépenses à financer alors même que c'est l'ensemble de la population qui bénéficie des services et des prestations. Si la solidarité doit rester la base de notre système social, il n'est pas équitable qu'une telle disparité ait été mise en place. Cela a un impact sur nos finances locales. Y a-t-il des solutions de compensations envisageables ? Il va falloir pour l'année 2025, faire des choix. Nous serons attentifs aux éventuelles coupes budgétaires et défendront les budgets essentiels à nos yeux.

**Eric Jeanrenaud et
Véronique Deneuille**

VOS ÉLUS VIGILANTS

Promesse de campagne, la crèche est remise d'année en année. Nous avons également des toitures qui fuient et impactent les activités des gymnases. Nous pourrions également citer la liste des "petites" actions de notre cadre de vie qui n'avancent pas d'un poil. Les herbes hautes s'en félicitent, notre mobilier urbain s'en désolent.

Mais le plus important est que nous ayons un maire qui figure sur les réseaux sociaux, dans des soirées festives, presque culturelles dirons-nous.

Est-ce cela que les mériellois attendent d'un maire ?

Pendant ce temps, nos voisins, L'Isle Adam et Méry sur Oise aménagent leur rive d'Oise, font des mises en place en faveur des cyclistes et rendent leur ville propre et accueillante.

Il reste moins de la moitié de la mandature et il va falloir faire le bilan et réfléchir à un nouveau maire, ou pas. Et en démocratie qui nous est chère, c'est encore votre choix.

J. Rouxel, G. Nève, L. Dumontier.

JAADE

FAIT SON

K BARRÉ



PLATESV-D-2021-002361



RÉSERVEZ VOTRE PLACE

SAMEDI 23 NOVEMBRE

20H30 À L'ESPACE RIVE GAUCHE

STAND UP ENGAGÉ, PIMENTÉ ET CHANTÉ

MIS EN SCÈNE PAR JEAN-FRANÇOIS WENDLING - MUSICIEN ARNOLD MOUEZA